

■ **André Chaignat et Fils S.A. succursale de Tramelan,**
à Tramelan, CH-073.9.003.570-0, succursale (FOSC no 26 du 10. 02. 2003, p. 4, publ. 853842), avec siège principal à: Saignelégier. Numéro d'identification du siège principal: (CH-674.3.000.538-3). Inscription au RC du siège principal: [Radiation d'office de la date d'inscription conformément à l'art. 110 ORC] [biffé: Inscription au registre du commerce du siège principal: 27.05.1969]. But du siège principal: [Radiation d'office du but conformément à l'art. 110 al. 1 lit. d ORC]. Dispositions pour la succursale: [Radiation d'office de Georges Chaignat, Yves Chaignat et John Chaignat conformément à l'art. 110 al. 1 lit e ORC]. Personnes et signatures radiées: Chaignat, Georges, de Sceut (Glovelier), à Saignelégier, président, avec signature collective à deux; Chaignat, Yves, de Sceut (Glovelier), à Saignelégier, vice-président, avec signature collective à deux avec le président; Chaignat, John, de Sceut (Glovelier), à Saignelégier, secrétaire, avec signature collective à deux avec le président; Chaignat, Jean-Maurice, de Sceut (Glovelier), à Saignelégier, administrateur, avec signature collective à deux avec le président; Chaignat, Joseph, de Sceut (Glovelier), à Saignelégier, administrateur, avec signature collective à deux avec le président.

Registre journalier no 8152 du 24.07.2008
(04595298 / CH-073.9.003.570-0)